

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 53 (1927)
Heft: 12

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE

Réd. : D^r H. DEMIERRE, ing.

DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ORGANE DE PUBLICATION DE LA COMMISSION CENTRALE POUR LA NAVIGATION DU RHIN

ORGANE DE L'ASSOCIATION SUISSE D'HYGIÈNE ET DE TECHNIQUE URBAINES

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

SOMMAIRE : *Commission Centrale pour la Navigation du Rhin. — Quelques particularités des ouvrages et installations de l'Usine de Chancy-Pougny*, par P. PERROCHET, Ingénieur, Directeur de la Banque suisse des chemins de fer, à Bâle (suite). — *La gare de Cornavin, à Genève.* — DIVERS : *Congrès du moteur à explosion.* — *Association suisse des ingénieurs-conseils.* — BIBLIOGRAPHIE. — *Service de placement.*

Commission Centrale pour la Navigation du Rhin

COMPTE RENDU DU BUREAU AU SUJET DE L'ACTIVITÉ DE LA COMMISSION CENTRALE EN 1926.

La Commission centrale pour la Navigation du Rhin a tenu, au cours de l'année 1926, deux sessions, la première en avril et la deuxième en novembre.

Composition de la Commission. — La composition a subi, au cours de l'année, le changement suivant : M. Berninger ayant donné sa démission, a été remplacé par M. Herrenschmidt. En conséquence, à la fin de l'année 1926, la Commission centrale était constituée comme suit :

Président : M. Jean Gout.

Empire et Etats Allemands : MM. les Commissaires Seeliger (représentant spécialement la Bavière) ; Peters (représentant spécialement la Prusse) ; Fuchs (représentant spécialement la Bade) ; Kranzbühler (représentant spécialement la Hesse) ; M. le Commissaire-Adjoint Greuling.

Belgique : MM. les Commissaires Brunet et de Visscher.

France : MM. les Commissaires Mahieu, Silvain Dreyfus, Fromageot, Herrenschmidt.

Grande-Bretagne : MM. les Commissaires Baldwin, Sir Cecil Hurst.

Italie : MM. les Commissaires Rossetti ; Sinigalia.

Pays-Bas : MM. les Commissaires Jonkheer van Eysinga ; Kröller ; Schlingemann.

Suisse : MM. les Commissaires Herold ; J. Vallotton.

Le Secrétariat est composé comme suit : Secrétaire Général : M. Hostie (Belge) ; Secrétaire-général Adjoint : M. Chargeraud-Hartmann (Français). Membres du Secrétariat : M. de l'Espinasse (Néerlandais) ; M. Gerlach (Allemand).

Les inspecteurs de la navigation sont : pour le secteur suisse : M. Moor, ingénieur cantonal à Bâle ; pour le secteur IA : M. Peltier, ingénieur des ponts et chaussées à Strasbourg ; pour le secteur IB : M. l'Oberbaurat Baer, à Mannheim ; pour le secteur II : M. l'Oberbaurat Häusel, à Mayence ; pour le secteur III : M. l'Oberbaurat Degener, à Coblenze ; pour le secteur IV : M. le Jonkheer Dittlinger, à La Haye.

Révision de la Convention de Mannheim. — Les travaux de la revision, qui se sont poursuivis au cours des deux sessions de l'année, ont porté exclusivement sur la matière des Douanes. La Commission a confié à un comité spécial le soin de préparer l'étude de cette matière. Ce Comité est composé comme suit :

Président : M. Baldwin, Commissaire de Grande-Bretagne ; membres pour l'Empire et les Etats allemands : M. Zweck ; pour la Belgique : M. van der Cruyssen ; pour la France : M. Steil ; pour les Pays-Bas : M. Meyers ; pour la Suisse : M. Häusermann.

Le Comité a commencé ses travaux à Strasbourg au printemps de 1924. Après une interruption de deux ans, due à diverses circonstances, le Comité a repris ses travaux en 1926 et les a activement poussés, s'étant réuni quatre fois au cours

de l'année écoulée. Il a siégé en mars à Cologne et en avril à Strasbourg. En septembre il a visité les principaux postes de douanes et entrepôts francs intéressant la navigation rhénane d'Anvers à Bâle, en passant par Rotterdam et Amsterdam, et il a entendu les observations des usagers. Enfin il s'est réuni une dernière fois à Strasbourg au mois de novembre.

Relations avec d'autres organismes internationaux. — La Commission a continué à suivre les travaux de la Commission consultative et technique des communications et du transit de la Société des Nations.

Rapport Hines.

a) *Concurrence des chemins de fer.* — Dans le courant du mois de janvier 1926, la Sous-Commission de navigation intérieure de la Commission consultative et technique jugea qu'il y avait lieu de constituer pour l'étude approfondie de cette question un Comité mixte dont la composition devait être fixée d'accord entre les Présidents des deux sous-commissions intéressées. A la session d'avril 1926 de la Commission centrale il fut décidé, à la demande d'une délégation, que la question ne serait pas examinée immédiatement, ainsi qu'il avait été prévu dans la session d'hiver de 1925, mais qu'elle serait tenue à l'ordre du jour de chaque session pour être examinée lorsque l'état d'avancement des travaux du Comité mixte, visé ci-dessus, rendrait cet examen opportun. A la neuvième session de la Commission consultative et technique (juillet 1926) il fut constaté que les deux sous-commissions intéressées (Navigation intérieure et voies ferrées) s'étaient mises d'accord pour constituer le Comité mixte. Ce dernier, composé de MM. Heckscher (président), Eberhardt et Dillon, se réunit pour la première fois à Genève le 30 septembre 1926 et décida de commencer par recueillir une documentation aussi complète que possible. A la session de novembre, la Commission centrale constata que l'état des travaux du Comité ne lui permettait pas encore de statuer en connaissance de cause.

b) *Surtaxe française.* — Ici encore, contrairement à ce qui avait été antérieurement prévu, le fond n'a pas été abordé au cours de l'année. La sous-commission de navigation intérieure de son côté (janvier 1926) a décidé de recueillir préalablement l'avis de la Commission Centrale sur cette partie du Rapport Hines.

c) *Plombs de douane* — « Begleitschzine » et « Vrachtlijst ». — Il fut constaté, au cours de la session d'avril 1926, que ces questions rentraient absolument dans le cadre des travaux de la revision et qu'il y avait lieu de les examiner à la lumière des travaux de la sous-commission des affaires douanières (voir ci-dessus).

Droit privé de la navigation fluviale. — Le Comité chargé par la sous-commission de navigation intérieure de la Commission consultative et technique d'étudier les possibilités d'une extension européenne de l'unification en ces matières a tenu, au cours de 1926, deux réunions : la première à Strasbourg, au siège de la Commission centrale, et la seconde à Hambourg. La liaison entre cet organisme et le Comité